

Fondements du programme :

Le programme d'éducation civique de la clin répond simultanément à plusieurs sollicitations :

1. La demande de l'institution, par le biais des programmes et instructions officielles

- prise de responsabilités au sein de la classe
- acceptation et appropriation des règles de vie
- connaissance des symboles de la république française
- prise de conscience de la responsabilité de chacun dans la société
- élaboration collective d'un règlement
- description d'un grand service public
- connaissance des principaux éléments de la vie démocratique

2. Les besoins liés à la diversité socio-culturelle des élèves de l'école, en rapport avec l'ancien projet d'école : "droits et devoirs de l'enfant"

- acceptation de la différence
- ouverture vers la tolérance
- sensibilisation aux inégalités dans le monde
- connaissance des droits de chacun
- acceptation des devoirs de chacun
- réflexion sur la violence

3. La spécificité du groupe d'élèves non-francophones

- intégration physique à un groupe pluri-culturel
- intégration culturelle dans la société française
- acquisition des règles de vie implicites
- connaissance des comportements d'usage
- balayage synthétique des concepts de liberté, de justice, d'équité, de règle.

Contenus et choix de progression

La progression chronologique de ce programme est conditionnée par

- la nécessité d'une acquisition progressive des concepts, fondée sur le postulat que les élèves, à leur arrivée, n'en maîtrisent aucun.
- la nécessité d'adapter le contenu de l'enseignement au niveau linguistique des élèves
- la nécessité, d'accroître l'efficacité des enseignements en combinant différentes disciplines dans des séquences thématiques communes. L'éducation civique se voit ainsi souvent mise en parallèle avec la progression d'histoire ou d'éveil culturel (la citoyenneté n'est-elle pas un des principaux attributs de la France ?)

1. Intégration au groupe

mise en confiance au sein du groupe, développement de l'esprit d'entraide : présentation de l'école par tout le groupe, participation aux jeux collectifs (balle nommée, dramatisation et expression corporelle , jeux de société, accompagnement dans la cour de récréation et à la cantine, présentation aux autres élèves de l'école par les "anciens").

Le nouvel arrivant doit être intégré au groupe dans un climat de confiance. Le travail d'éducation civique s'adresse principalement à ces "anciens" qui doivent ressentir la nécessité de faciliter l'intégration du nouveau venu, en faisant référence à leur propre vécu. De plus, le rôle de guide est valorisant pour l'« ancien », qui peut mesurer le chemin qu'il a lui-même parcouru depuis le temps de son arrivée, où c'est lui qui était guidé par d'autres « anciens ».

2. Respect des règles de vie et constitution d'un cadre

Intégration aux jeux collectifs et à la vie de la classe : Le nouveau venu doit assimiler des règles imposées. Les "anciens" ont pour tâche de présenter ces règles et de réagir lorsqu'elles sont transgressées. Au cours des jeux, le maître observe la réaction de l'enfant face aux contraintes, il note ses comportements face à la victoire et la défaite. Il fait la différence entre la transgression volontaire réfléchie et la mauvaise compréhension langagière de la règle.

Les règles de vie ne sont pas énoncées en tant que telles en début d'année. C'est dans le courant de l'année

Quelques règles de vie

attitude en classe

- S'asseoir correctement et adopter une position droite.
- Ne pas se lever sans raison.
- Ne pas faire de bruit inutilement.
- Ne jamais rester sans rien faire.
- Ne quitter un atelier que s'il est rangé.

respect d'autrui

- Respecter le travail des autres : ne pas les déranger.
- Ne pas couper la parole.
- Lever le doigt pour prendre la parole.

au travail

- Respecter les consignes du travail en cours.
- Etre toujours attentif.
- Dire quand on ne comprend pas.
- Quand on a fini son travail, appeler le maître ou venir le voir s'il est au bureau.

hors de la classe

- Rester en groupe, ne pas courir, ne pas sortir du rang.
- Ne pas faire de bruit inutile.
- S'arrêter à chaque palier dans l'escalier.
- Se ranger à la sonnerie.
- Dans la rue, s'arrêter a chaque bordure de trottoir.

3. Etude de concepts civiques en liaison avec le travail en histoire :

- | | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none">• la loi du plus fort• la loi du talion• la loi salique• la société féodale• l'esclavage | | <p>Etude de systèmes de "justice" correspondant aux différentes époques de l'histoire de France. Faire réagir les enfants sur ces systèmes, en chercher les avantages et les inconvénients (pour qui ?)</p> |
| <ul style="list-style-type: none">• la déclaration des droits de l'homme• le citoyen républicain• la déclaration des droits de l'enfant | | <p>Etude de solutions plus égalitaires, fondements de la société Française.</p> |

4. Découverte des institutions françaises

- l'école publique
- la santé publique
- les transports publics
- la police et l'armée
- la Poste
- Le Président de la République, le vote
- la mairie

5. Education à la sécurité

- prévention des accidents domestiques : étude de quelques situations générant des accidents domestiques. Se protéger, protéger les autres, prévenir l'accident. Connaître les dangers que recèle chaque objet ou activité.
- prévention routière : prise de conscience des dangers qu'encourt le piéton, le cycliste. En tant que piéton : traverser la rue, savoir par où passer, connaître les véhicules. En tant que cycliste : rudiments de code de la route, entretenir son vélo : freins et éclairage.